

Rwandaïses, Rwandaïsis,  
Mes chers compatriotes,  
Amis du Rwanda,

Aujourd'hui, pour la 29ème fois, nous commémorons l'accès de notre pays à l'Indépendance Nationale.

Dans le passé, notre Fête nationale était tout à la joie et à la gaieté qu'elle nous inspirait. Aujourd'hui rien ne serait plus éloigné des circonstances tragiques que notre pays traverse que de vouloir organiser - nous le regrettons infiniment, je le regrette infiniment - des festivités de quelque manière que ce soit.

Comment en effet pourrions-nous nous réjouir, alors qu'une partie de notre pays continue de subir le traumatisme de la guerre d'octobre, que beaucoup de nos compatriotes, fuyant les balles et les canons que l'ennemi nous envoie d'au-delà de notre frontière, sont déplacés, délogés de leurs foyers, de leurs champs, et que notre économie connaît la crise la plus grave qu'elle eût jamais à connaître.

.../...

- 2 -

Notre Fête nationale nous incite, plus encore que par le passé, à nous souvenir de la reconquête de notre Indépendance nationale, et à dédier une pensée chaleureuse à celles et à ceux à qui nous la devons.

Notre Fête nationale nous exhorte cette année à réfléchir à certains des enjeux de notre pays, sur certaines perspectives de notre avenir.

Dans une année, exactement, notre pays fêtera ses 30 ans d'indépendance recouvrée.

Une année pour nous préparer à cet événement qui constituera, qui pourra en douter, à la fois un aboutissement, et un nouveau départ!

Un aboutissement, puisque, nous étant dotés de nouvelles structures politiques, nous aurons, durant l'année qui nous sépare de cet anniversaire important, la tâche, le devoir, et le temps, de les légitimer concrètement.

La promulgation de la Constitution révisée, il y a quelques semaines, c'est en fait comme une nouvelle naissance, un nouveau départ. Que cela coïncide avec la période préparatoire au 30ème anniversaire de notre pays, je voudrais y voir plus qu'une coïncidence symbolique.

J'y vois un peu comme le résultat du mûrissement de tout corps qui, vers la trentaine, atteint la plénitude de sa maturité. Alors pourquoi la même chose ne pourrait-elle pas être vraie pour un corps social comme celui d'un pays? Il y a, dans chaque organisme, des temps forts; il y a des points de contrôle; il y a ainsi une évolution organique, qui est dans l'ordre des choses, reflétant les exigences naturelles de l'homme et de sa société.

.../...

L'avènement du pluralisme politique nous apparaît ainsi comme l'un de ces points de contrôle de l'avancement naturel, conforme aux attentes de notre société. Nous avons bien négocié cette étape délicate, dans la concorde et une ambiance d'amicale émulation; nous avons été en mesure d'éviter toute gabegie; nous avons été en mesure, malgré les circonstances les plus détestables et les plus paralysantes, de progresser sur le plan politique. Profitons donc de l'année qui est devant nous pour parfaire la mue, et renaître.

Le 30ème anniversaire de notre pays, ce sera ainsi le point de départ d'une nouvelle et décisive, et j'espère, très longue et très très fructueuse période, qu'il faudra soigneusement préparer pour lui donner toute la chance de réussite, dans le meilleur intérêt de notre pays.

Nos bases politiques entièrement renouvelées représenteront pour notre pays des responsabilités nouvelles, une expression nouvelle de sa maturité, le choix entre divers projets de société.

.../...

Voilà pourquoi, la Constitution révisée, la loi sur les partis homologuée, le pré-projet de loi électorale en état de préparation avancée, je souhaite, pour ma part, de tout coeur, que le pluralisme politique se traduise concrètement dans les nouvelles autorités constitutionnelles prévues, au plus tard la veille du 30ème anniversaire.

Comment en effet passer le cap des trente ans, sans avoir fait peau neuve, sans avoir un Parlement, un Gouvernement, légitimés par le peuple dans le nouveau cadre du pluralisme politique, comme il se doit, comme la dignité de notre pays l'exige et son autorité et son image dans la communauté internationale le veulent, et comme l'adoption de la révision constitutionnelle l'impose.

.../...

Mes chers compatriotes,

Il faudra que nous puissions entrer dans la nouvelle décennie sur des bases politiques nouvelles, relégitimées, tel que le peuple rwandais l'aura souhaité, afin que le 30ème anniversaire de notre pays soit la preuve de la maturité du peuple rwandais qui se sera choisi une nouvelle équipe gouvernementale, dans l'esprit de la démocratie et du pluralisme politique, et qui consacrera concrètement l'entrée de notre pays dans l'ère du multipartisme, émanation de la volonté du peuple rwandais et de sa nouvelle espérance.

Il ne peut être dans l'intention de personne de vouloir priver le peuple de la possibilité de légitimer à nouveau, et dans les délais les plus raisonnablement rapprochés possibles, à la fois les fonctions présidentielles et législatives, pour le bon fonctionnement de notre pays.

.../...

Il ne peut être dans l'intention du Président de la République, qui est le président de toutes les Rwandaises et de tous les Rwandais, de vouloir retarder en quoi que ce soit l'expression de cette aspiration à des changements profonds dont les divers partis se réclameront et dont ils aimeraient donner la preuve le plus vite possible et en assumer les responsabilités.

Il ne peut être dans l'intention du Président de la République, qui est le président de toutes les Rwandaises et de tous les Rwandais, de vouloir prendre de court qui que ce soit, en fixant, comme la Constitution l'y autorise, la date des élections, mais de telle sorte qu'elle risquerait de donner l'impression de vouloir défavoriser tel ou tel partenaire de la vie politique nouvelle.

.../...

En revanche, j'estime pour ma part, en tant que Président de la République, être de mon devoir de veiller, dans l'esprit du pluralisme politique et dans la conviction qui a toujours été la mienne que du dialogue et de l'affrontement pacifique des idées jaillit l'inspiration, à ce que tous les partis aient une égale possibilité de se faire connaître et faire connaître leurs idées, de les soumettre à l'attention de leurs compatriotes.

Voilà pourquoi j'invite, dans un premier temps, tous les partis, sans exception, au courant des prochains mois, à plusieurs réunions de concertation et de débats, afin de leur permettre, de se faire connaître, de faire connaître leurs opinions sur un certain nombre de grands problèmes nationaux.

La première pourrait avoir lieu dès que les partis auront eu l'occasion de se constituer, de s'inscrire, de s'organiser, et que le paysage pluripartite se dessine visiblement.

.../...

Cette première rencontre portera, évidemment, sur la préparation des élections, de l'échéancier électoral, de leur organisation, afin que les prochaines élections puissent se dérouler de la façon la plus objective et la plus transparente.

J'aurais tendance à penser qu'aucun parti ne sera mieux préparé que l'autre, chacun devra se préparer et s'organiser en fonction de ses objectifs. Voilà pourquoi il importe de fixer l'échéancier électoral d'un commun accord, et dans l'entente et la garantie que les élections se dérouleront dans une ambiance stimulatrice, et équitable, et parfaitement paisible.

Les élections devront avoir lieu dans un délai raisonnable, le peuple rwandais doit pouvoir faire connaître ses préférences rapidement et entériner ses choix, et ainsi démontrer à qui il voudrait confier ses destinées politiques, afin que le pays puisse consacrer toutes ses forces au travail, se remettre

.../...

- 10 -

entièrement au travail; notre peuple, j'en suis sûr, voudrait au plus vite un gouvernement qu'il aura pu légitimer et qui pourra contribuer à résoudre ses problèmes et à lui montrer le chemin d'un avenir toujours meilleur.

Notre société, comme j'en ai exprimé le souhait, devra pouvoir entrer dans la prochaine décennie, avec une équipe forte et légitimée, portée par la volonté du peuple, et capable ainsi d'affronter victorieusement les défis existentiels de notre pays.

En attendant cette première rencontre, qui proposera, j'espère, un consensus sur le processus électoral, son calendrier et son organisation, j'aimerais dire un mot au sujet de la période qui est celle allant de la date de la promulgation de la Constitution révisée à l'investiture d'un nouveau gouvernement, légitimé par les élections.

.../...

Il faudra que le peuple rwandais, pendant cette période, puisse avoir l'occasion de connaître les projets de société que les divers partis qui se seront constitués voudraient lui soumettre, afin qu'il puisse statuer sur ses préférences.

Voilà pourquoi les rencontres que je propose aux partis devront justement leur permettre, entre autres choses, d'obtenir une audience nationale, et de faire connaître au pays les atouts qu'ils lui proposent: les programmes, la sincérité des engagements et la justesse des idées de leurs partisans, afin que le peuple rwandais puisse reconnaître ceux qu'il juge le mieux à même de conduire le pays.

Cette période sera également une période de rôdage, d'adaptation au nouveau système politique. Il s'agira, concrètement, de l'organisation de ce qui doit rentrer dans l'ordre, pour être conforme, au nouveau contexte administratif et politique.

.../...

La séparation nouvelle entre les responsabilités gouvernementales et les responsabilités, assumées ou supposées, de par l'appartenance à un parti, va désormais de soi.

Je suis sûr, quant à moi, que les Préfets et les Bourgmestres comprendront l'importance qu'il y a pour eux d'assumer leur fonction dans la plus grande neutralité par rapport aux divers partis oeuvrant sur le territoire de leur compétence administrative, et de servir avec la plus grande abnégation, également, tous les citoyens quelles que soient les sympathies politiques en jeu.

.../...

Et le Préfet et le Bourgmestre sont au service de tous les Rwandais de la manière la plus impartiale; ils sont une émanation de l'Etat; leur préférence politique personnelle ne devra jamais interférer avec leurs activités professionnelles. Je suis sûr que tous nos préfets, tous nos bourgmestres, apprécieront cela à sa juste valeur: c'est de l'essence même de la démocratie qu'il s'agit.

Par la même occasion je lance aussi un appel vibrant à tous les politiciens, de quelque bord qu'ils soient, pour qu'ils respectent eux aussi les règles démocratiques, et acceptent de jouer franc jeu, de ne pas interférer avec les fonctions assumées, en toute objectivité, par les représentants de l'Etat.

.../...

Je suis sûr que nos politiciens se sentiront tous portés par le sens des responsabilités insignes qui sont les leurs, particulièrement en cette période de transition, et qu'ils feront tout pour être à la hauteur des attentes de notre peuple, à la hauteur de la maturité et de la dignité, en tous points remarquables, qui sont celles du peuple rwandais tout entier.

La période de transition, pour moi, c'est d'abord cela. Il y a bien des domaines qu'il faut réorganiser afin de les rendre conformes aux nouvelles règles du jeu du pluralisme politique.

.../...

L'un des domaines que je voudrais encore mentionner, c'est celui des passeports. Toute Rwandaise, tout Rwandais, évidemment, a droit à un passeport; comment autrement pourrait-il jouer du droit de quitter le territoire national et d'y revenir, comme la Constitution le garantit en son article 21.

Pour éviter une certaine confusion, créée, ces derniers temps, - et l'état de siège dans lequel se trouve notre pays, à cause de cette tragédie de guerre du mois d'octobre, y était pour quelque chose - et pour rendre les choses plus fonctionnelles, le service des passeports, c'est-à-dire, tout le Service dit de l'immigration, sera incorporé au Ministère ayant l'Intérieur dans ses attributions.

.../...

Le Service Central de Renseignements continuera à s'occuper de la sécurité du pays; au cas où celle-ci justifie que ce droit de quitter le pays et d'y revenir doit être limité - possibilité que ce même article 21 prévoit - la voie pour faire valoir une telle éventualité passera désormais via les instances ainsi concernées.

La mise en pratique de ces changements, qui s'inscrivent dans l'esprit et les exigences du pluralisme politique, va prendre un peu de temps, évidemment, mais une fois que ce sera fait nous nous retrouverons dans cette situation, que déjà dans mon discours du 5 juillet 1988, j'avais appelé le retour à la normalité.

Cela m'amène au problème des réfugiés rwandais, c'est-à-dire, nos compatriotes que les vicissitudes de notre Histoire ont poussés, à un moment donné de notre passé, à chercher sécurité à l'extérieur.

.../...

Ce sont nos compatriotes, des Rwandais, comme vous et moi, comme nous tous, et notre pays s'est engagé, depuis longtemps, publiquement, en fournissant toutes les garanties, à régler ce problème une fois pour toutes, afin qu'il n'y ait plus jamais de Rwandais réfugiés dans le monde.

Le Rwanda non seulement reconnaît le droit intrinsèque et légitime au retour comme un droit inaliénable de toute Rwandaise, de tout Rwandais; <sup>mais</sup> il s'est <sup>aussi</sup> engagé à éliminer tout obstacle qui empêcherait ce retour des Rwandais dans leur pays d'origine.

.../...

Pour en démontrer une fois de plus, l'engagement ferme et sincère du Rwanda à ce sujet, j'ai demandé de faire d'une proposition concrète que j'avais déjà lancée publiquement à deux reprises dans le passé, l'objet d'un examen rapide pour son intégration et sa réalisation dans le cadre du plan d'action concernant les Réfugiés, préparé conjointement avec le H.C.R. et l'O.U.A., et dont le projet de calendrier a déjà été finalisé.

Il s'agirait, dans un premier temps, de libéraliser totalement l'octroi d'un passeport rwandais à tout Rwandais se réclamant du statut de réfugiés, afin que tous ceux qui désirent rentrer puissent le faire rapidement, car ils seront en possession d'un passeport rwandais valable.

.../...

Cette action ferait partie intégrante du plan d'action mentionné, et coordonnée en étroite et totale collaboration avec le H.C.R. qui identifiera les Rwandaises et les Rwandais qui sont des réfugiés selon la Convention des Nations-Unies de 1951 et la Convention de l'OUA de 1969 sur les réfugiés, et qui en assurera, avec les autorités et la population rwandaise, la sécurité de ceux qui voudraient de suite visiter leur pays.

Certains pourront le faire grâce à leurs propres moyens, d'autres auront besoin du concours du H.C.R. appuyé, nous l'espérons, par la communauté internationale, afin qu'ils puissent eux aussi dans un premier temps visiter leur pays d'origine, se faire une idée de ce qui se passe dans le pays que la plupart de nos Rwandais réfugiés auront quitté voici déjà trente ans.

.../...

Certains retrouveront ainsi leur pays de leur propre initiative, pouvant voyager, rentrer dans le pays sans aucun problème, en toute sécurité. Certains vont retrouver des membres de leurs familles et discuter avec eux la possibilité d'un retour définitif; et leur intégration progressive.

D'autres encore préféreront rester des Rwandais, tout en gagnant leur vie à l'étranger, comme émigrés économiques, en contribuant à la création de richesses dans la société qui les aura accueillis, mais en pouvant se rendre, à tout moment, en toute sécurité, au Rwanda, leur pays et dans d'autres pays, puisqu'ils disposeront d'un passeport rwandais valable et reconnu de tous les pays du monde.

.../...

D'autres encore, et il s'agira probablement de ceux dont le sort est réellement démuné, ressemblant en cela à celui d'une bonne partie de notre population, voudraient refaire leur vie au Rwanda.

Pour eux, le plan d'action prévoit une intégration du retour, grâce aux efforts que le Gouvernement rwandais entreprend dans nombre de domaines et qui fourniront précisément, et d'une manière privilégiée, les solutions ouvertes aux Rwandais voulant retourner définitivement dans leur pays.

Il ne s'agit pas, je pense, de créer des ghettos quelque part pour y "parquer" les réfugiés voulant rentrer. Non, il faudra que les Rwandais jusqu'alors réfugiés s'intègrent organiquement dans notre pays, car eux, comme tous les autres Rwandais, contribueront au développement de notre pays.

.../...

Notre pays a besoin de compétences dans tous les domaines; il s'agira d'utiliser à bon escient celles que les Rwandais rentrant au pays nous apporteront.

Sous peu, le Gouvernement rwandais aura finalisé des propositions concrètes à ce sujet, avec la ferme intention d'amorcer la solution définitive de ce problème.

Pour cela, le concours de toutes les forces vives de notre pays sera nécessaire. C'est pourquoi je voudrais solliciter une autre rencontre nationale, avec les divers partis, mais aussi avec d'autres forces vives concernées, pour qu'un débat national puisse se faire au sujet des solutions envisagées dans le projet de plan d'action et l'entériner, une fois qu'il y aura consensus, afin de mobiliser tout notre pays en faveur de la solution de ce problème, et conformément aux exigences d'unité nationale et de paix durable dans notre région.

.../...

Une fois que cette concertation nationale aura établi le consensus sur la meilleure façon de régler le problème de nos compatriotes réfugiés, le Rwanda, comme il s'est engagé de le faire, devra se prononcer, par la voie de son Parlement, le Conseil National de Développement, en faveur d'une nouvelle et définitive Déclaration solennelle, invitant nos compatriotes réfugiés à revenir, en leur garantissant sécurité et bon accueil, et en prononçant à leur égard ce que l'on pourrait appeler une amnistie générale, si le terme amnistie était justifié autrement que par l'usage que l'on en fait dans le contexte du problème des réfugiés. En réalité, même s'il y avait eu délit, tout cela serait déjà tombé dans le domaine de la prescription.

Une telle Déclaration scellera alors définitivement et solennellement notre volonté de réconciliation et d'unité nationales.

.../...

Sur le front de la guerre, pour la première fois depuis une dizaine de jours, notre pays essuie beaucoup moins de bombardements ou de tirs, ou d'infiltrations nocturnes.

Nous devons absolument rester vigilants, nos forces armées le sont sans arrêt, mais nous ne voudrions pas exclure la possibilité éventuelle d'y voir ne serait-ce qu'une indication faible selon laquelle notre ennemi pourrait un jour préférer la raison à la passion, la sagesse aux ambitions malades, le bon sens à l'aventurisme de mauvais aloi.

Nous aimerions voir dans cette accalmie relative, intervenue sur le front des armes, l'espoir d'un règlement définitif, plutôt que le calme avant la tempête, c'est-à-dire, avant une nouvelle et grande offensive de guerre, pour laquelle nos Forces seraient évidemment parfaitement préparées, mais que plus personne dans le monde ne saurait alors comprendre autrement que par des velléités d'hégémonie ou de conquête régionales.

.../...

Je voudrais aujourd'hui, en ce jour d'anniversaire de notre Indépendance nationale, rappeler ce que j'ai dit à ABUJA, lors du Sommet de l'O.U.A., le 4 juin passé, au sujet de la disponibilité du Rwanda au dialogue politique avec notre agresseur. Nous n'avons pas seulement favorisé une date très rapprochée pour les négociations politiques, <sup>aussi-</sup> mais nous avons fait appel aux pays amis de la région pour nous aider à concrétiser ce dialogue; nous avons saisi l'O.U.A. pour qu'elle assiste en appuyant, par sa participation, les négociations entre le Zaïre, l'Ouganda et le Rwanda, et les représentants de nos assaillants.

Il faut deux pour dialoguer. Encore une fois, le RWANDA lance un appel à tous ceux qui pourraient, de près ou de loin, favoriser les négociations politiques, de le faire.

.../...

Le Rwanda tient aussi à rappeler son engagement, renouvelé devant l'OUA, réaffirmé aujourd'hui, selon lequel, une fois que le cessez-le-feu sera respecté et définitif, une fois que le désarmement des agresseurs aura été parfaitement accompli, une fois que la paix aura été restaurée intégralement et durablement, une fois que ces conditions minimales auront été réunies, le Rwanda déclenchera dans les meilleurs délais un élan de pardon national, afin que la paix dans notre pays et dans la région des Grands-Lacs, soit définitivement acquise.

Le Rwanda ne désire rien d'autre que l'année qui est devant nous soit l'occasion de régler ce problème, pour que nous puissions aborder le 30ème anniversaire de notre pays dans la paix, dans la concorde et l'unité nationale, et dans l'harmonie régionale.

.../...

Rwandaïses, Rwandaïsis,

Les problèmes de la guerre ont failli reléguer à l'arrière-plan d'autres problèmes graves que notre pays affronte, et en particulier, celui de notre agriculture.

Il y a plus d'une année, après que la disette dans certaines régions de notre pays avait durement frappé notre population que j'ai mis sur pied une Commission nationale d'agriculture qui avait le mandat d'émettre un avis circonstancié et expert sur l'état de notre agriculture et sur un certain nombre d'options stratégiques permettant d'affronter les défis de l'agriculture rwandaïse.

.../...

La prospérité de notre agriculture, c'est une question de vie ou de mort. La Commission nationale d'agriculture, réunissant ce que notre pays compte de mieux en matière d'expertises dans ce domaine, a déjà soumis plusieurs volumes de son rapport provisoire de son travail. Le résultat me semble considérable.

Je désire que la synthèse de ces efforts de réflexion substantielle, des options stratégiques dégagées, soient soumis au plus grand nombre, et qu'ils fassent l'objet d'un débat national par ceux qui sont les plus concernés, afin d'arriver à un consensus et une approche stratégique mobilisant, d'une façon cohérente, ce qu'il faut pour redonner à notre agriculture les conditions de sa prospérité future.

.../...

Pour ma part, j'estimerais que la participation des partis, de leurs représentants chargés des questions agricoles, à ce débat national est nécessaire, à la fois pour leur permettre de se familiariser avec les problèmes de politique et de stratégie dans ce domaine vital, mais aussi pour qu'ils puissent faire valoir leurs points de vue, et prendre position face à ce défi existentiel.

Mes Chers compatriotes,

Voilà donc quelques propositions concrètes pour que nous puissions nous initier au jeu du pluralisme politique qui exige la participation et l'interpellation de toutes les forces qui veulent contribuer au développement de notre pays.

.../...

L'approfondissement de notre démocratie est à ce prix. Son enjeu, pour le Gouvernement, c'est qu'il joue cartes sur table, et suscite par tous les moyens la participation des forces politiques de notre pays, qui devront être l'expression de la volonté politique du peuple, et qui le seront, une fois que les urnes auront donné le verdict des électeurs, et démontré leurs préférences, légitimant ainsi les partis les représentant, et leurs aspirations nationales.

Son enjeu, pour les forces politiques se disputant les faveurs des électeurs, c'est de se saisir objectivement, sérieusement, des dossiers nationaux, de voir les problèmes nationaux tels qu'ils sont, et non pas tels que l'on pourrait aimer qu'ils soient. Nous n'avons pas un instant à perdre dans des futilités, la survie de notre pays nous pousse à aller de l'avant.

.../...

Ce souci d'honnêteté est la plus importante des preuves pour leur sincérité, pour leur engagement en faveur du développement de notre société que les partis pourront fournir au peuple rwandais.

Pour sa part, l'Etat, le Gouvernement feront tout ce qui est en leur pouvoir pour jouer le jeu sincèrement, d'une manière transparente et pour faire participer les partis qui se seront constitués à la discussion et à la solution des problèmes nationaux.

L'anniversaire de notre Indépendance est un événement particulièrement approprié pour en rappeler notre engagement.

.../...

Deux réflexions pour finir.

La première a trait aux problèmes des personnes ayant souffert directement de la guerre. Une série de mesures ont déjà été décidées, dont, entre autres, la prise en charge par l'Etat, dès la prochaine rentrée scolaire, de toute la scolarité des orphelins de guerre. Un effort particulier devra être fait dans l'immédiat pour soulager le sort des nombreuses personnes déplacées, et leur donner de l'espoir.

Une série de réunions se sont tenues ces derniers jours au sujet des aides alimentaires et d'autres secours d'urgence, que nous offrent les pays amis pour appuyer nos efforts à leur égard.

.../...

Je demande au Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal de coordonner, en collaboration avec le Ministre du Plan et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, et, les cas échéant, d'autres instances, cette aide pour les sinistrés de notre pays, et de s'assurer personnellement qu'elle soit acheminée, via les canaux les plus efficaces, les organisations caritatives, les associations, afin que l'initiative des gens eux-mêmes soit valorisée et puisse garantir la meilleure efficacité possible.

La seconde remarque a trait au recensement général de la population qui devra démarrer d'ici peu.

.../...

Tous les soirs avant les nouvelles de 20h, les auditeurs ont pu entendre mon appel en faveur de l'importance que représente pour notre pays ce recensement général de notre population.

Je voudrais vous demander à vous toutes et tous d'accueillir positivement ce recensement qui sera lancé sous peu, et d'y participer activement; il s'agit d'un instrument majeur, comme je l'ai dit, pour ajuster nos politiques de développement aux véritables exigences.

.../...